

Le Programme

- 1) **Organisation et compétences : les compétences de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics dans le domaine de la protection sociale, de l'aide sociale et de la santé.**
- 2) **Le rôle des collectivités territoriales dans les principales politiques sociales et de solidarité ;**
 - la politique de la famille ;
 - la politique en faveur des handicapés ;
 - la politique en faveur des personnes âgées.
- 3) **L'action sociale :**
 - aide sociale légale, aide sociale complémentaire ou facultative : le rôle de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
 - les structures de l'aide et de l'action sociale dans les collectivités territoriales.
- 4) **Les institutions sanitaires et les politiques de la santé :**
 - l'organisation de la santé : les différents acteurs : le rôle respectif de l'Etat et des collectivités territoriales ;
 - le système hospitalier : service public hospitalier, établissements d'hospitalisation publics et privés ;
 - les établissements sociaux et médico-sociaux.
- 5) **Les principales politiques de protection et de prévention dans le domaine de la santé : protection maternelle et infantile, protection de l'enfant, lutte contre les dépendances.**